

## PRÉFET DU DOUBS

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Service Biodiversité, Eau, Patrimoine

Département Territoires, Sites et Paysages

Note de synthèse de la participation du public au titre de l'article L.120-1 du code de l'environnement

Affaire suivie par : Julien MATHIEU

julien.mathieu@developpement-durable.gouv.fr

Tél.: 03 45 83 22 72

Objet : Synthèse de la participation du public sur le projet d'arrêté préfectoral portant approbation du plan de gestion de la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois pour la période 2017-2026

Le plan de gestion de la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois, dans le département du Doubs, a été révisé pour la période 2017-2026. En application de l'article L.120-1 du code de l'environnement, une participation du public a été organisée sur le projet d'arrêté préfectoral approuvant ce plan de gestion.

Du 16 décembre 2016 au 8 janvier 2017 inclus, le public a eu la possibilité de prendre connaîssance et de faire connaître ses observations sur :

- le plan de gestion 2017-2026 de la réserve naturelle rédigé par le gestionnaire ;
- l'avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel du 6 octobre 2016 ;
- le compte-rendu de la réunion du comité consultatif de gestion du 8 décembre 2016 ;
- le projet d'arrêté préfectoral d'approbation.

Aucune contribution n'ayant été reçue concernant ce dossier, il est proposé de poursuivre son instruction conformément au projet initial.

Annahelle MARECHAL